



Paroisse N.D. de l'Assomption

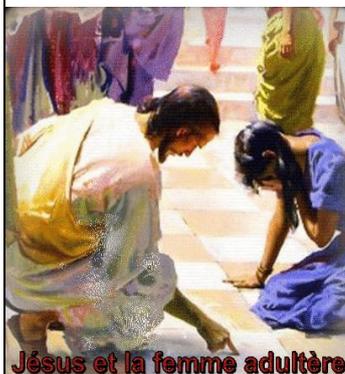
13, Av. Wladimir d'Ormesson – 94490 ORMESSON

Tél. : 01 45 76 17 30

<http://www.paroissedormesson.fr>



5 et 6 avril 2025 – 5^{ème} dimanche de Carême



Jésus et la femme adultère

Les textes bibliques de ce dimanche nous révèlent un Dieu qui veut libérer et sauver ceux qui étaient perdus.

L'Évangile de saint Jean nous montre la miséricorde qui libère. Dimanche dernier, Jésus en parlait sous la forme d'une parabole, celle du fils prodigue. Mais aujourd'hui, nous le voyons confronté à une situation bien réelle : on lui amène une femme coupable d'adultère. Ses accusateurs sont des scribes et des pharisiens, des experts de la loi de Moïse, des personnes reconnues pour leur ferveur religieuse. D'après la loi de Moïse, cette femme doit être lapidée. Mais s'ils se tournent vers lui, c'est pour le piéger. S'il refuse de la condamner, il est en contradiction avec la loi de Moïse ; et s'il la condamne, il est en contradiction avec la miséricorde qu'il prêche.

Mais Jésus opère un renversement : il ouvre un nouveau procès, celui des accusateurs : "Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre." Pendant que Jésus a la délicatesse de baisser les yeux, chacun examine sa conscience et... se retire. Il reste un homme sans péché, Jésus ; lui seul aurait eu le droit de condamner, mais il ne le fait pas : "Moi non plus, je ne te condamne pas, va et désormais ne pèche plus." La menace de mort disparaît, le chemin d'une vie nouvelle s'ouvre pour cette femme.

En lisant cet Évangile, nous pensons à tous les scandales, petits ou grands. Certains sont connus seulement de l'entourage familial. D'autres sont répandus par la Presse, la télé et Internet. Alors les langues vont bon train. Bien sûr, on ne lapide plus les pécheurs et les pécheresses. Mais on ricane, on dénonce celui qui a fauté ; on l'enfonce dans sa mauvaise réputation. On ne lui laisse aucune chance de s'en sortir.

C'est alors qu'il nous faut revenir à cette parole du Christ : "Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre." Devant Dieu, nous sommes tous des pauvres pécheurs. Avant de faire la leçon aux autres, nous sommes invités à enlever la poutre qui est dans notre œil. Cette poutre c'est l'orgueil, c'est le mépris à l'égard de celui qui a fauté. En agissant ainsi, nous allons contre le Christ qui est venu chercher et sauver ceux qui étaient perdus. C'est par amour pour eux et pour le monde entier qu'il est mort sur une croix.

Comprenons bien, le péché est un mal que nous devons combattre de toutes nos forces. Mais le pécheur c'est quelqu'un qu'il faut guérir et sauver. Il a besoin qu'on l'aide à retrouver sa place dans la communauté chrétienne. La vie chrétienne est un combat de tous les jours contre les forces du mal. Mais pour ce combat, nous ne sommes pas seuls. Jésus est avec nous pour nous montrer le chemin. Marie est là aussi ; comme aux noces de Cana, elle nous redit : "Faites tout ce qu'il vous dira..." Puisez à la Source de Celui qui est l'Amour...

Soyez les témoins et les messagers de sa miséricorde dans le monde d'aujourd'hui. Si nous voulons que ce carême soit vraiment libérateur, il n'y a qu'un seul commandement : aimer comme Jésus aime.

Extrait d'un texte de l'Abbé Jean Compazieu

Chers paroissiens. Les personnes qui peuvent nous aider en apportant des branches d'olivier, de laurier, de romarin ou de buis, nous permettrons de célébrer les Rameaux les 12 et 13 avril.

Il faudra les apporter à partir du 6 avril jusqu'au 12 au matin à la salle paroissiale. Le matin du 12 avril les catéchistes, les parents et les jeunes feront des bouquets qui seront proposés à nos messes.

Merci





LA VIE DE LA PAROISSE

Père Michel MUEL :

☎ Privilégier le contact par messagerie
Adresse E-Mail : michel.muel@gmail.com

Père José RIBEIRO :

☎ 01 48 81 25 65

Paroisse (pour tous renseignements)

☎ 01 45 76 17 30
Adresse E-Mail : paroisse.ormesson@wanadoo.fr

POUR PRIER :

Les MESSES :

Samedi à 18h30, Dimanche à 9h30
En semaine : Mercredi à 18h30, Jeudi à 08h30

Chapelet :

A l'église suivi d'un temps de prière personnelle :
- le lundi à 14h30 (en portugais)

Sacrement de réconciliation :

Possible à la maison paroissiale durant l'accueil du samedi



📖 NOS AGENDAS 🕒

vendredi 11 avril : Veillée de vénération de la Sainte Croix à 20h à l'église de Chennevières

Samedi 12 avril : De 9h à 13h, Atelier Rameaux - *Toutes les petites mains seront les bienvenues*

Samedi 12 avril et Dimanche 13 : Dimanche des rameaux, messes aux horaires habituels
Début du FRAT de Lourdes 2025

Mercredi 16 avril : Mercredi Saint à 19h00, Messe chrismale au Palais des Sports de Créteil

Jeudi 17 avril : Jeudi Saint Messe à 19h à l'église,
suivie de la nuit d'adoration au Reposoir (jusqu'à minuit)

Vendredi 18 avril : pas de messe à la M.A.S pendant les vacances de Pâques
Vendredi Saint : Quête impérée pour les lieux saints
Chemin de croix à 15h00 et Office de la Passion à 19h à l'église

Samedi 19 avril : Samedi Saint
Office des Ténèbres à 8h30 à l'église de Chennevières avec onction des catéchumènes
Veillée Pascale à 21h à l'église

Dimanche 20 avril : Pâques ; Messe à 9h30 à l'église

Jeudi 24 avril : 11h, Messe à l'EHPAD
14h30, réunion du Mouvement Chrétien des Retraités (MCR)

Samedi 26 avril : Fête des œillets

ACCUEIL à la Maison Paroissiale

Samedi : 10h à 12h (P. José RIBEIRO), Vendredi : 14h à 18h (Florence, secrétaire paroissiale)
Le P. Michel MUEL reçoit le vendredi après-midi au presbytère de Chennevières à partir de 16h ou sur RdV

Plus d'informations sur notre site Internet : www.paroissedormesson.fr